

2023-01-12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens : [Infographies](#) [NBB.Stat](#) [Informations générales](#)

### Le patrimoine financier des particuliers belges a chuté de 23,6 milliards d'euros au troisième trimestre de 2022

- **Le recul des cours boursiers et la hausse des taux d'intérêt ont une nouvelle fois causé d'importantes réductions de valeur sur les actifs financiers au troisième trimestre de 2022**
- **Les particuliers ont moins investi au troisième trimestre et durant les neuf premiers mois de 2022 de manière générale qu'au cours des périodes correspondantes de 2021**

Au troisième trimestre de 2022, le patrimoine financier net des particuliers s'est contracté de 23,6 milliards d'euros, pour s'établir à 1 119,9 milliards d'euros le 30 septembre 2022. Cette évolution est la résultante à la fois du repli des cours boursiers et de l'élévation des taux d'intérêt. Ces deux facteurs ont conjointement induit des réductions de valeur des parts de fonds d'investissement (-5,6 milliards d'euros). À son tour, le fléchissement observé sur les marchés boursiers a entraîné des réductions de valeur des actions cotées (-4,0 milliards d'euros). Comme au premier semestre, la valeur des produits d'assurance s'est inscrite en baisse (-10,4 milliards d'euros) au troisième trimestre sous l'effet de l'orientation haussière de la courbe des taux. Cette courbe constitue en effet un facteur important de la valorisation des provisions techniques des assurances-vie et des droits à pension<sup>1</sup>. Par ailleurs, l'élévation des taux d'intérêt a également conduit à une diminution de valeur des titres de créance (-0,3 milliard d'euros).

Les placements en actifs financiers effectués par les particuliers ont décliné de 1,0 milliard d'euros au troisième trimestre de 2022. Les particuliers ont moins investi au troisième trimestre et durant les neuf premiers mois de 2022 de manière générale qu'au cours des périodes correspondantes de 2021. Cette tendance baissière des placements concorde avec l'érosion du taux d'épargne des ménages.

Les dépôts à vue (-1,4 milliard d'euros) et les dépôts d'épargne réglementés (-1,2 milliard d'euros) se sont affichés en retrait. Les particuliers ont aussi cédé des produits d'assurance au troisième trimestre (-1,9 milliard d'euros). Les parts de fonds d'investissement (+0,5 milliard d'euros) ont présenté des achats limités. À noter que pour la première fois depuis le quatrième trimestre de 2011, les particuliers ont à nouveau investi dans des titres de créance en termes nets (+0,3 milliard d'euros).

Les nouveaux engagements financiers des particuliers ont augmenté de 3,3 milliards d'euros au troisième trimestre, atteignant un encours de 336,7 milliards d'euros le 30 septembre 2022, et ce presque exclusivement sous l'impulsion d'une progression des crédits hypothécaires (+3,6 milliards d'euros).

<sup>1</sup> La notice méthodologique apporte un complément d'information.

## Notice méthodologique

Au troisième trimestre de 2022, la valeur des produits d'assurance s'est repliée sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt. Une évolution similaire s'était déjà produite aux deux premiers trimestres de 2022. Les actifs détenus par les particuliers sous la forme de produits d'assurance ont pour contrepartie les « provisions techniques » qui figurent au passif des entreprises d'assurance. La valorisation des provisions techniques des assurances-vie et des droits à pension dépend fortement de l'évolution de la courbe des taux. Cette dernière est utilisée à des fins d'actualisation des engagements futurs des établissements d'assurance et des fonds de pension à l'égard des preneurs d'assurance. Une hausse (baisse) de la courbe des taux implique par conséquent une diminution (progression) de la valorisation des provisions techniques.

La valeur des provisions techniques est dérivée des déclarations effectuées par les établissements d'assurance au titre de Solvabilité II<sup>2</sup>. Elle correspond à la valeur actuelle, compte tenu de la courbe des taux publiée par l'AEAPP<sup>3</sup>, des engagements futurs nets des entreprises d'assurance à l'égard des assurés. Elle prend en considération l'ensemble des futurs flux de trésorerie nécessaires pour honorer l'intégralité des engagements tout au long de la durée des contrats.

Cette méthodologie est conforme au système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010)<sup>4</sup>. Le SEC 2010 dispose en effet : « Les montants enregistrés au titre des droits sur les assurances-vie et rentes représentent les réserves nécessaires pour couvrir toutes les indemnités futures attendues. » Les produits d'assurance constituent donc des actifs financiers qui expriment les futurs droits des particuliers à l'égard des établissements d'assurance. Pour les particuliers, ces actifs sont difficilement réalisables à court terme. C'est pourquoi les assurances-vie et les droits à pension diffèrent sensiblement des autres instruments financiers, qui présentent une plus grande liquidité.

---

<sup>2</sup> Directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009.

<sup>3</sup> Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles.

<sup>4</sup> Règlement (UE) n° 549/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013.

## ÉVOLUTION DU PATRIMOINE FINANCIER NET DES PARTICULIERS AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

(milliards d'euros)

Instruments financiers	Patrimoine financier net au 30 juin 2022	Transactions financières du troisième trimestre de 2022	Autres flux <sup>1</sup>	Patrimoine financier net au 30 septembre 2022
<b>Actifs financiers</b>	<b>1476,8</b>	<b>-1,0</b>	<b>-19,2</b>	<b>1456,6</b>
Billets et pièces	34,1	0,8	0,0	34,9
Dépôts à vue	115,1	-1,4	0,2	113,8
Dépôts d'épargne réglementés	296,0	-1,2	0,0	294,8
Autres dépôts	41,5	0,8	0,2	42,5
Titres de créance	25,3	0,3	-0,3	25,3
Actions cotées	76,9	-0,1	-4,0	72,8
Actions non cotées et autres participations	335,3	0,2	0,6	336,1
Parts de fonds d'investissement	249,1	0,5	-5,6	244,0
Produits d'assurance	287,9	-1,9	-10,4	275,6
Divers <sup>2</sup>	15,6	1,1	0,1	16,8
<b>Engagements financiers</b>	<b>333,3</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>336,7</b>
Crédits à court terme	9,1	-0,4	0,0	8,8
Crédits hypothécaires	283,3	3,6	0,0	287,0
Autres crédits à long terme	31,9	0,1	0,0	32,0
Divers <sup>3</sup>	9,0	-0,1	0,0	8,9
<b>Patrimoine financier net</b>	<b>1143,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>-19,2</b>	<b>1119,9</b>

Source: BNB.

- 1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.
- 2 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les emprunts, les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les enrôlements des administrations publiques.
- 3 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, à savoir les autres participations, les crédits commerciaux et les autres comptes à payer, dont les impôts dus mais non encore payés.